

[Le portrait de Mlle de Chartres]

(Partie I, pages 53-55)

Il parut alors une beauté à la Cour, qui attira les yeux de tout le monde, et l'on doit croire que c'était une beauté parfaite, puisqu'elle donna de l'admiration dans un lieu où l'on était si accoutumé à voir de belles personnes. Elle était
5 de la même maison que le vidame de Chartres et une des plus grandes héritières de France ; son père était mort jeune, et l'avait laissée sous la conduite de madame de Chartres, sa femme, dont le bien, la vertu et le mérite étaient extraordinaires. Après avoir perdu son mari, elle avait passé plusieurs
10 années sans revenir à la Cour. Pendant cette absence, elle avait donné ses soins à l'éducation de sa fille ; mais elle ne travailla pas seulement à cultiver son esprit et sa beauté, elle songea aussi à lui donner de la vertu et à la lui rendre aimable. La plupart des mères s'imaginent qu'il suffit de ne
15 parler jamais de galanterie devant les jeunes personnes pour les en éloigner ; madame de Chartres avait une opinion opposée, elle faisait souvent à sa fille des peintures de l'amour ; elle lui montrait ce qu'il a d'agréable pour la persuader plus aisément sur ce qu'elle lui en apprenait de dangereux ; elle
20 lui contait le peu de sincérité des hommes, leurs tromperies et leur infidélité, les malheurs domestiques où plongent les engagements ; et elle lui faisait voir, d'un autre côté, quelle tranquillité suivait la vie d'une honnête femme, et combien la vertu donnait d'éclat et d'élévation à une personne qui
25 avait de la beauté et de la naissance. Mais elle lui faisait voir aussi combien il était difficile de conserver cette vertu, que par une extrême défiance de soi-même et par un grand soin de s'attacher à ce qui seul peut faire le bonheur d'une femme, qui est d'aimer son mari et d'en être aimée.

30 Cette héritière était alors un des grands partis qu'il y eût
en France ; et quoiqu'elle fût dans une extrême jeunesse,
l'on avait déjà proposé plusieurs mariages. Madame de
Chartres, qui était extrêmement glorieuse, ne trouvait pres-
que rien digne de sa fille ; la voyant dans sa seizième année,
35 elle voulut la mener à la Cour. Lorsqu'elle arriva, le vidame
alla au-devant d'elle : il fut surpris de la grande beauté de
mademoiselle de Chartres, et il en fut surpris avec raison.
La blancheur de son teint et ses cheveux blonds lui don-
naient un éclat que l'on n'a jamais vu qu'à elle ; tous ses traits
40 étaient réguliers, et son visage et sa personne étaient pleins
de grâce et de charmes.

INTRODUCTION

Situer le passage

Le roman s'ouvre sur un tableau de la Cour de France sous le règne d'Henri II, cadre historique et lieu raffiné de fêtes et de vie mondaine. Dans ce cortège d'êtres d'exception que sont les Grands du royaume, l'héroïne occupe une place éminente : son portrait clôt l'exposition et marque le début du récit.

Dégager des axes de lecture

Un travail préalable sur la structure du texte met en évidence la place réduite des éléments traditionnels du portrait (au début et à la fin du passage uniquement) et au contraire la place centrale de l'éducation et du personnage qui a dirigé cette éducation, Mme de Chartres. Dans la présentation de l'héroïne, le premier plan est en fait occupé par sa mère ; ainsi énoncé, le paradoxe peut servir de fil conducteur aux premières recherches : d'un côté **la technique du portrait**, de l'autre, la place de **la mère dans cette page**.

PREMIER AXE DE LECTURE

LA TECHNIQUE DU PORTRAIT

→ TROIS OBSERVATIONS DÉVELOPPÉES À PARTIR DU TEXTE

Le mode de présentation

Le nom de l'héroïne ne figure pas en ouverture du portrait qui débute par une sorte d'énigme, dans une formulation proche du conte : « Il parut alors une beauté à la Cour qui attira les yeux de tout le monde. » L'apparition d'une inconnue bouleverse le microcosme de la Cour et évoque l'arrivée de Cendrillon, « une grande princesse qu'on ne connaissait pas » sur laquelle convergent tous les regards admiratifs dans le conte de Perrault (dont il faut noter qu'il est postérieur au roman de Mme de La Fayette). L'anonymat est cependant très vite levé, quoiqu' indirectement, par la mention de la famille du vidame et du nom de sa mère, Mme de Chartres.

Les éléments de la description

C'est seulement à la fin du portrait, dans la dernière phrase que sont mentionnés quelques détails physiques, « la blancheur de son teint », « ses cheveux blonds », critères de la beauté selon les canons de l'époque. À ces éléments concrets, succèdent des notations de moins en moins précises : « tous ses traits étaient réguliers », « son visage et sa personne étaient pleins de grâce et de charmes », concepts indéfinissables qui éveillent l'imagination du lecteur et le font rêver. Les termes abstraits dominent dans cette évocation : la jeune fille est désignée plusieurs fois par une métonymie, « une beauté » qui éblouit toute la Cour par son « éclat ».

1. On retrouve cette figure dans les premières pages du roman.

Une figure de style récurrente, l'hyperbole

Cette métonymie, signalée dans la première phrase, « une beauté », est reprise par une formule hyperbolique à la ligne suivante, « une beauté parfaite », et plus loin « la grande beauté » (l. 36) avec un « éclat que l'on n'avait jamais vu qu'à elle » (l. 39) ; le relevé des superlatifs appliqués à Mlle de Chartres est impressionnant : elle est d'une « extrême jeunesse » (l. 31), « une des plus grandes héritières de France » (l. 6), « un des grands partis qu'il y eût en France » (l. 30). L'accent mis avec insistance sur la perfection rend manifeste le refus du réalisme et là encore donne à rêver.

→ **INTERPRÉTATION D'ENSEMBLE DÉGAGÉE DES OBSERVATIONS** : beauté, éclat portés au plus haut degré, voilà ce qui ressort du portrait mais, ainsi magnifiée, l'héroïne ne peut être imaginée concrètement, d'où la formule de conclusion : **un portrait entre suggestion et idéalisation.**

→ **TRANSITION** : ce portrait pourrait sembler conventionnel, cependant il surprend par l'importance accordée à la formation que la mère de la future princesse a entièrement inspirée et dirigée.

DEUXIÈME AXE DE LECTURE

LA PLACE DE LA MÈRE

DANS CETTE PRÉSENTATION

Le personnage de Mme de Chartres « dont le bien, la vertu et le mérite étaient extraordinaires » (l. 8) occupe le paragraphe le plus long au centre du texte.

→ **TROIS OBSERVATIONS DÉVELOPPÉES À PARTIR DU TEXTE**

Étude des verbes

Tandis que Mme de Chartres est le sujet de presque tous les verbes, sa fille, simple réceptacle de la parole insistante de sa mère, semble au contraire comme absente d'un texte qui lui est consacré. L'imparfait de répétition, temps dominant du passage,

donne l'impression d'un ressassement des conseils : « elle faisait souvent à sa fille des peintures de l'amour » (l. 17), « elle lui montrait... » (l. 18), « elle lui contait... » (l. 20), comme si la conversation était sans cesse reprise, pour que la jeune fille s'imprègne de cette vision pessimiste du monde et de l'amour en particulier

La présence de deux champs lexicaux opposés : amour et vertu

Mme de Chartres, bien loin d'éviter de « parler de galanterie », fonde son programme éducatif sur l'exploration de ces deux pôles. Autour du mot « amour », gravitent les termes « infidélité », « tromperies », « malheurs » (l. 20-21) : en un mot, l'amour est « dangereux » (l. 19) ; la vertu, au contraire, « donn[e] de l'éclat et l'élévation » (l. 24), elle apporte la « tranquillité » (l. 23), maître mot du roman, dont on peut noter qu'il apparaît dès les premières pages. Les deux termes peuvent pourtant se rejoindre lorsqu'il s'agit d'une âme d'élite : en effet les leçons de Mme de Chartres visent à inspirer à sa fille l'amour de la vertu (« lui donner de la vertu », et « la lui rendre aimable », l.13-14), sachant que la clé du bonheur est « d'aimer son mari et d'en être aimée » (l. 29).

Le mode de narration

On observe un glissement du discours narrativisé (voir les exemples donnés ci-dessus) au discours indirect (justification donnée par la syntaxe : les deux interrogatives indirectes) qui commence dans la dernière phrase du paragraphe : « elle lui faisait voir *quelle* tranquillité suivait la vie d'une honnête femme, et *combien...* » (l. 22-25) et se prolonge au-delà. Ainsi Mme de Chartres est le seul personnage dont on « entend » les paroles dans ce passage, ce qui confirme son rôle de premier plan à la fois dans la vie de sa fille et dans le portrait que trace la romancière.

→ **INTERPRÉTATION DES REMARQUES** : l'insistance sur le motif de l'éducation signale la force du message délivré dont on s'apercevra

qu'il s'est inscrit de manière indélébile dans la conscience de la future princesse de Clèves. La suite du roman donnera encore de l'épaisseur à la formule de conclusion qui pourrait être : **l'empreinte d'une mère.**

→ **BILAN DE CES DEUX PREMIÈRES PARTIES** : un premier niveau d'analyse nous a fait découvrir une héroïne aux qualités exceptionnelles, entièrement soumise à l'influence d'une mère qui a consacré sa vie à la formation de sa fille. Un second niveau d'analyse permet de dégager l'intérêt d'une telle présentation tant sur le plan de l'histoire que sur le plan de la narration, autrement dit sa place dans la dynamique du roman (d'où **un troisième axe de lecture**).

TROISIÈME AXE DE LECTURE

LE PORTRAIT DANS LA DYNAMIQUE

DU ROMAN

Le portrait coïncide avec l'entrée à la Cour, événement qui met en branle le récit. Or le contraste entre la jeune fille ingénue et la description de la Cour où règne la dissimulation et le paraître, interroge le lecteur : comment la future princesse de Clèves pourrait-elle demeurer elle-même dans un tel milieu ?

→ **TROIS RECHERCHES À MENER À PARTIR DU TEXTE**

Interprétation du début du second paragraphe

Les motivations de Mme de Chartres sont clairement exposées : elle est à la recherche d'un parti pour sa fille et c'est dans ce but qu'elle la mène à la Cour. Les termes employés révèlent l'orgueil de la mère présentée comme « extrêmement glorieuse » (l. 33) (rappelons le sens du terme appliqué à une personne : qui a le sentiment d'une gloire personnelle dont il tire orgueil). C'est d'une part l'orgueil de la naissance : « Cette héritière était alors un des grands partis qu'il y eut en France » (l. 30-31) et d'autre part la conscience des qualités exceptionnelles de Mlle de Chartres : « [elle] ne trouvait presque rien digne de sa fille » (l. 33-34). Ce désir de gloire

par une alliance prestigieuse ne vient-il pas en contradiction avec l'éducation donnée à la future princesse ? Comment cette dernière pourra-t-elle pratiquer la vertu placée au cœur de son système de valeurs dans un milieu où règne la galanterie ? **Le portrait est donc lourd du drame à venir.**

Analyse des indices de la présence du narrateur ¹

Dès le début, le temps du verbe (présent) et l'indéfini « on » dans l'expression « on doit croire » (l. 2) indiquent la présence discrète du narrateur ; on peut faire la même remarque à propos du passé composé de la fin, encore accompagné du pronom « on » (« on n'a jamais vu », l. 39). La position du narrateur, quoique toujours peu affirmée, se laisse deviner au détour d'une phrase qui peut passer pour un commentaire de la méthode de Mme de Chartres : « La plupart des mères s'imaginent qu'il suffit de ne parler jamais de galanterie devant les jeunes personnes pour les en éloigner » (l. 14-16) ; en effet il semble faire sienne la critique implicite contenue dans les termes « s'imaginent » ou « il suffit ». Et n'est-ce pas aussi parce que le narrateur y souscrit, dans une empathie profonde avec Mme de Chartres, que la maxime finale est énoncée au présent de vérité générale : « le bonheur d'une femme est d'aimer son mari et d'en être aimée » (l. 28-29) ? Le narrateur ne s'efface donc pas totalement derrière ses personnages : c'est lui qui imprime au texte sa **tonalité moraliste**.

1. Rappel : Comment repérer les indices de la présence du narrateur.

Le présent et le passé composé dans un récit au temps du passé (imparfait, passé simple, plus que parfait) renvoient au narrateur qui signale ainsi sa prise en charge du récit. (Attention à ne pas confondre avec le présent de narration.) Le pronom indéfini « on » est un moyen de désigner le narrateur qui veut rester anonyme. Les indices de jugement sont des traces de l'autorité du narrateur, par exemple : « Le vidame fut surpris de la grande beauté de Mlle de Chartres et il en fut surpris avec raison » (voir également les exemples donnés plus haut).

La question du genre

On a vu qu'après un début digne d'un conte de fées, le narrateur change subtilement de direction : il redescend sur terre en s'intéressant à la manière dont a été élevée Mlle de Chartres. On est alors à l'ouverture d'un roman d'apprentissage, fondé sur le **réalisme psychologique** : la princesse doit sa perfection non pas uniquement à sa naissance mais à ce qui l'a modelée, c'est-à-dire à son éducation. L'effet produit est celui d'une légère dissonance qui fait coexister au sein du roman, et parfois, comme ici, au cours même d'une page, des genres apparemment éloignés. Quand cette longue parenthèse se referme, on revient au ton du conte et au portrait d'un être d'exception.

→ **INTERPRÉTATION DE CES ANALYSES** : elles relancent la question posée à l'ouverture de cette troisième partie. Une des fonctions du portrait est donc de **préparer le lecteur à la suite du roman, c'est-à-dire à la lutte que devra mener Mme de Clèves pour rester fidèle à l'éducation qu'elle a reçue.**

CONCLUSION

Au terme d'un portrait qui suscite la curiosité du lecteur mais ne la satisfait pas, l'héroïne garde son mystère, tandis que sa mère, personnage central dans cette page et dont l'ascendant sur sa fille se fera sentir jusqu'à la fin du roman, est présentée avec ses contradictions : amour de la gloire et amour de la vertu difficilement conciliables. On peut se demander si l'éducation de Mlle de Chartres ne la prépare pas plutôt à se distinguer de la société qu'à s'y adapter.